

Le 15 mai 2012

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2012.

Présents: MM PAGANEL R. CONTE B. MARTY B. MARTY A. QUENNESON H.
Mmes LACAM M. MECHENIN E.

Excusés: MM DELSAHUT J.B. POUZALGUES S. GANIL T.

Madame MECHENIN Elisabeth a été élue secrétaire de séance.

Suite à plusieurs propositions, le Conseil Municipal opte pour l'achat d'un véhicule utilitaire de marque Citroen « C 15» Diésel, de 1998, 7 cv, 181 552 km, appartenant à Monsieur Jean MONTERGOUS, domicilié 15 Avenue du Rouergue, 46270 BAGNAC SUR CELE, pour la somme de 2 700.00 €.

Monsieur Le Maire propose de demander des devis à trois compagnies d'assurance :
Généraly, AXA et GROUPAMA D'OC

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- autorise Monsieur Le Maire à acquérir le véhicule cité ci-dessus,
 - lui donne tous pouvoirs pour signer les pièces afférentes à cet achat (changement carte grise...)
 - et l'autorise à payer la somme de 2 700.00 € à Monsieur Jean MONTERGOUS et mandater, à la régie de recettes de la Préfecture du Lot la somme de 159.50 € pour le changement de carte grise.
- Ces crédits sont ouverts au compte 21571 (matériel roulant), programme n° 10010 « Achat véhicule ».

Questions diverses.

- Elagage des arbres :

Monsieur Le Maire présente le devis d'élagage établi par M. BRACHET Pascal, entreprise PRO VERT ELAGAGES de Frayssinet (Lot) :

- | | |
|---|----------------|
| • route de la Rivière : élagage et abattage des arbres inclinés : | 2 392.00 € TTC |
| • cimetière : abattage d'un cyprès : | 598.00 € TTC |
| • abattage de deux peupliers morts : | 239.20 € TTC |

Une lettre sera envoyée à tous les propriétaires les informant que la commune prend à sa charge les frais d'élagage et sollicitant leur autorisation.

- Monsieur Alain MARTY signale que des arbres morts risquent de fermer une partie du chemin de Peyralat, provenant d'un bois appartenant à Mme Michèle DELSAHUT (entre Malpeyre et Peyralat). Il conviendrait d'en informer la propriétaire.
- Monsieur Le maire signale également que la tour du Cayre a été démolie.

- Travaux voirie :

Monsieur le Maire présente à nouveau les devis établis par le technicien de la DDT dont les montants TTC s'élèvent à :

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| - Chemin de Farelle (130 m) : | 2 993.59 € |
| - Chemin de Lasfournières (800 m) : | 14 459.64 € |
| - Chemin de La Rivière (1 110 m) : | 17 094.43 €. |

Le conseil Municipal accepte les 3 devis et décide de réaliser la réfection des 3 chemins, l'élagage et l'abattage des arbres comme indiqué ci-dessus.

- Lettre de M. HELSENS :

Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de M. HELSENS indiquant qu'il abandonne la présidence de l'Association Sauvegarde de l'Eglise.

Monsieur Henri QUENNESON se charge de prévoir une autre réunion afin de nommer le Président de l'Association.

- Bardage bâtiment DUFOUR :

Le Conseil Municipal opte pour le douglas.

- Grave émulsion :

Pose de la grave émulsion le samedi 26 Mai 2012.

A Saint-Cernin le 15 Mai 2012.

Le Maire